

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2026

SOUTENIR LE DANEMARK ET LE GROENLAND ET ŒUVRER EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 8

AMENDEMENT

présenté par
M. Caure et M. Damien Girard

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 15, insérer l'alinéa suivant :

« Considérant la déclaration coordonnée du lundi 5 janvier 2026 des premiers ministres nordiques et baltes et la déclaration commune du mardi 6 janvier 2026 des États européens, élargissant l'enjeu groenlandais à la question de la sécurité arctique, solidaires du Groenland et du Danemark et refusant toute annexion ou cession de territoire ainsi que les propos tenus lors de la déclaration conjointe prononcée à l'Élysée le mercredi 28 janvier 2026 lors de la visite historique de la Première ministre danoise et du Premier ministre groenlandais à l'invitation du Président de la République ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à actualiser la proposition de résolution européenne dans le prolongement des réponses diplomatiques aux nouvelles menaces d'annexion du Groenland proférées par le président des États-Unis.